De la gare de Vaires sur Marne en marchant



Jusqu'à l'entrée de la Base Olympique



Préambule

Le 13 juin 2024, 7 membres de l'association dont 4 habitants de Vaires sur Marne ont cheminé sur ce parcours long d'environ 900 mètres. Quel était le but de cette promenade ?

Aujourd'hui, la marche en ville est l'objet de nombreuses initiatives locales , associatives dont l'objectif est de favoriser son développement après une longue période d'oubli, pour preuve , un collectif « Place aux piétons » composé de la FFRandonnée, Rue de l'Avenir, 60 Millions de Piétons et du Club des villes et territoires cyclables et marchables a publié les **Actes des Rencontres nationales de la marche en ville** qui se sont tenues à Reims les 9 et 10 novembre 2023 que vous retrouverez en utilisant le lien ci-dessous.

https://drive.google.com/file/d/1vnT-27FQKC_CzkMBo7kQ6LTuw24AMLeh/view?usp=sharing

- Ce parcours est naturellement le plus court de la gare de Vaires à la Base Olympique et sera emprunté par les usagers de la gare venant assister **aux Jeux Olympiques et Para Olympiques** 2024 (plusieurs milliers de personnes par jour sont annoncés). A, cette occasion la gare de Vaires-Torcy a été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Ce parcours restera après les JO, le plus usuel pour les usagers de la gare de Vaires voulant se rendre à la base. (Celle-ci ayant acquise grâce aux JO une plus forte notoriété)

- En conséquence, des aménagements ont été réalisés en novembre 2023 avec la création d'un cheminement piéton bitumé doté de bandes de guidage. Le déplacement d'un certain nombre de candélabres et l'installation de poteaux et du mobilier urbain ont également étaient effectués. Ces opérations ont été réalisées sur le trottoir côté mairie.

- Cependant, ce chemin est avant tout parcouru pour tout ou partie par les Vairois pour se rendre à la gare, pour faire leur course, pour se rendre sur les bords du canal, de la Marne, à la base nautique, au stade Roger sauvage ou tout simplement pour se promener parfois accompagné de leur chien.

- A noter également, en vue d'assurer la sécurité en marge des compétitions, des caméras, à hauteur de 120 000 euros pour la ville de Vaires principalement, sur ce parcours ont été installées.

Le jeudi 13 juin à 14h35, nous débutons le parcours en partant de l'esplanade de la gare de Vaires, il faut noter que celle-ci a été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose en sortie d'une toilette.

Toilette gare





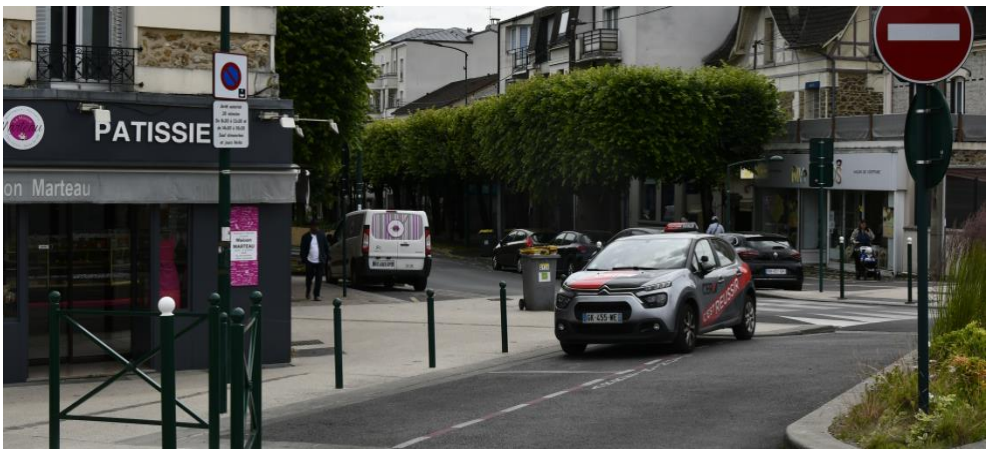
Départ de l’esplanade



Place du Général De Gaulle



Nous traversons le boulevard d’Alsace Lorraine, pour le remonter par la droite



L’espace ombragé piéton, goudronné, permettant les croisements est bien matérialisé.



Nous passons devant la mairie où nous notons l’absence de bancs, pourtant sur tout le parcours, nous compterons 5 bancs assortis le plus souvent d’une poubelle (6 au total) et d’une canisette.





Point d’eau en cours d’installation



Exemple banc



Banc et poubelle



Canisette

Nous arrivons devant le pavillon Louis XIII, qui constitue une curiosité sur le parcours



Stationnement Vélos prévu



Entrée pavillon Louis XIII

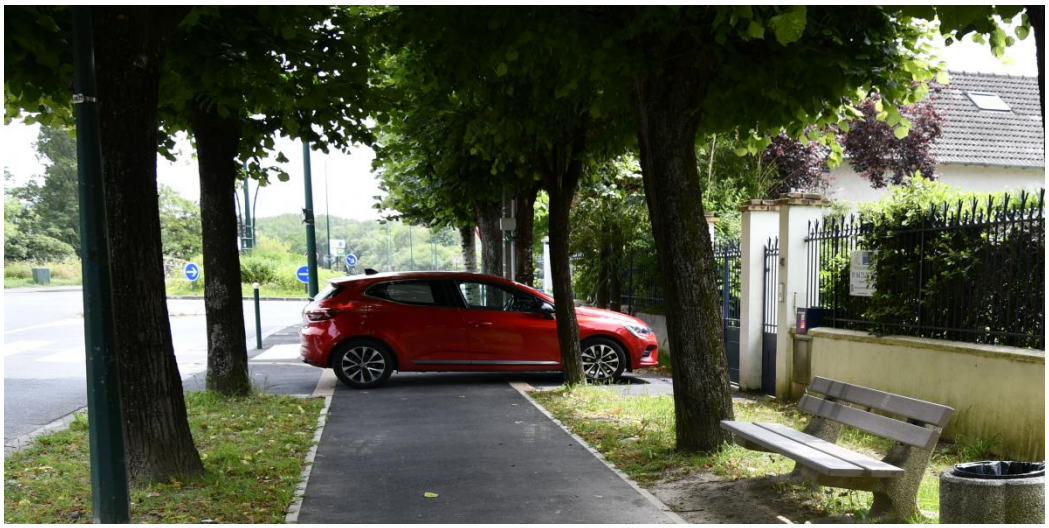
Nous poursuivons notre cheminement jusqu'à la place de la République en traversant les rues Paul Algis et Louis Bectard sur des passages piétons avec une bonne visibilité. Nous sommes dans une zone 30.



La traversée de la rue du Parc se fait tranquillement de la même manière



Avant d’arriver au rond-point Quai du Port, nous rencontrons une voiture garée sur l’espace piéton



Nous sommes proches du but, nous avons quitté l’allée ombragée, l’espace piéton se rétrécit





Nous sommes au rond-point marquant l'entrée de Vaires sur Marne, il y a une certaine confusion entre l'espace piéton et la piste cyclable, l'espace marquant l'entrée de la ville nous semble plus ou moins avenant.











Nous entrons sur la base après une vingtaine de minutes, nous aurions aimé poursuivre un peu plus loin, mais la base est interdite au public, bien qu'annoncée accessible jusqu'au 11 juillet 2024.

,



Conclusion

Ce cheminement bien connu de 4 participants ne pose guère de difficultés majeures et est une bonne surprise pour les autres. Les travaux effectués en novembre 2023 ont permis de bien délimiter la partie piétonnière qui se fait pour la plus grande partie dans un espace ombragé.

Cependant quelques points méritent une attention particulière.

- Les toilettes publiques, hormis celle au départ à la gare SNCF, il n'y en a pas à proximité. Le pavillon Louis XIII qui constitue une curiosité sur le parcours pourrait être un lieu adéquat pour ce faire avec la mise en place d'un point d'eau.
- Quelques bancs supplémentaires avec poubelles seraient les bienvenus sur l'ensemble du parcours
- La zone Ville de Vaires en face de la maison du canoë Kayak mériterait un aménagement plus attrayant (arbres, tables, bancs, etc.)
- A l'arrivée sur la base de Vaires où il y a un rétrécissement du flux piétonnier la signalisation devrait être plus explicite.